

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 JANVIER 2009

DELIBERATION

Objet : budget primitif 2009 – budget annexe lotissements

Rapporteur : Marie-Bernadette LE NEVE

Il est proposé d'arrêter le budget primitif 2009 du budget annexe lotissements, en équilibre, aux montants suivants :

Section INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes 487.780,77 €

Section FONCTIONNEMENT

Dépenses et recettes : 532.780,77 €

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif 2009 du budget annexe lotissements par vingt sept voix pour et six voix contre

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.